



HAL
open science

Gaulois ou romains ? À propos des bronzes lourds épigraphes des Lexoviens et des Aulerques Éburovices

Stéphane Martin

► **To cite this version:**

Stéphane Martin. Gaulois ou romains ? À propos des bronzes lourds épigraphes des Lexoviens et des Aulerques Éburovices. Bulletin de la Société Française de Numismatique, 2016, 71 (5), pp.159-165. hal-01330215

HAL Id: hal-01330215

<https://hal.science/hal-01330215v1>

Submitted on 10 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

SOMMAIRE

ÉTUDES ET TRAVAUX

- 146 **Katherine GRUEL**
Présentation de la base « Faciès monétaires antiques »
- 150 **Eneko HIRIART**
Le monnayage cubiste, une série monétaire singulière
entre Méditerranée et Atlantique
- 159 **Stéphane MARTIN**
Gaulois ou romains ? À propos des bronzes lourds épigraphes
des Lexoviens et des Aulerques Éburovices
- 166 **Murielle TROUBADY**
Les bronzes tardifs de Loire moyenne, des émissions turones ?

SOCIÉTÉ

- 173 Compte rendu de la séance du 30 avril 2016

PROCHAINES SÉANCES

10-12 JUIN 2016 - Journées numismatiques à Colmar

SAMEDI 03 SEPTEMBRE 2016 - 14h - INHA, Salle Fabri, 2 rue Vivienne, 75002 Paris

SAMEDI 01 OCTOBRE 2016 - 14h - INHA, Salle Benjamin, 2 rue Vivienne, 75002 Paris

Stéphane MARTIN*

Gaulois ou romains ? À propos des bronzes lourds épigraphes des Lexoviens et des Aulerques Éburovices

Le Cabinet des Médailles conserve nombre d'exemplaires de deux séries de grands bronzes tardifs, frappés par les Aulerques Éburovices et les Lexoviens (BnF 7046-7049 et 7156-7168), qui font partie des dernières émissions locales en Gaule. Ces pièces permettent de réfléchir, grâce à leurs légendes exceptionnellement détaillées, à la manière dont, dans les décennies postérieures à la conquête, les indigènes s'approprièrent la monnaie romaine et l'ancrèrent dans le paysage monétaire existant. Plus largement, elles éclairent cette période de réorganisation et d'adaptation aux nouvelles conditions politiques en Gaule chevelue.

1. Les monnaies

Les Lexoviens

La première série, frappée par les Lexoviens, offre des légendes d'une richesse rarement atteinte (figure 1) : outre le nom des magistrats responsables et le nom de la *civitas*, elles précisent la dénomination, un *semis*, qui est qualifié de « public ». Les provenances connues sont concentrées en Normandie, sur et autour du territoire des Lexoviens, donnant l'image d'une émission destinée à circuler en priorité sur le territoire civique¹.



Figure 1 - Monnaies lexoviennes à légende.

(a) SIMISSOS.PVPLICOS.LIXOVIO./CISIAMBOS.CATTOS.VERCOBRETO (BnF 7163)

(b) CISIAMBOS/SEMISSOS.LEXOVIO.PVBLI-CA (BnF 7156)

* Radboud Universiteit Nijmegen, laboratoire OIKOS, s.martin@let.ru.nl. Les travaux présentés ici sont conduits dans le cadre du projet « *Anchoring Innovation* » porté par OIKOS : <http://www.ru.nl/oikos/anchoring-innovation/anchoring-innovation/>. Tous mes remerciements à S. Nieto-Pelletier, J.-M. Doyen et D. Hollard pour leur aide et leurs remarques. Les résultats présentés ici sont encore préliminaires et seront complétés ultérieurement. Une étude séparée, consacrée à l'*arcantodan* mentionné sur les monnaies lexoviennes, est également en cours. Toutes les illustrations sont de l'auteur.

1. GUIHARD 2012, p. 226-228 ; il faut y ajouter la provenance de l'ex. BnF 7166 (Paris).

Ce caractère local est confirmé par l'étude des liaisons de coins. On reconnaît généralement cinq classes, correspondant aux combinaisons de légendes identifiées dans le *RIG*². Mais les associations sont en réalité plus nombreuses ; ce terme de combinaison paraît d'ailleurs préférable à celui de classe tant les liaisons de coins sont abondantes. Une première étude a été réalisée sur une quarantaine d'exemplaires³. Encore partielle, elle demandera à être complétée et affinée, mais avec six coins de droit et neuf coins de revers, la couverture est déjà bonne si ce n'est complète ($n/d = 7,33$; $C_{est} = 1$; $D_{estz} = 6,31^4$) (figures 2-3).

L'utilisation des coins semble assez erratique. Tout au plus peut-on placer en fin de production les monnaies à légende SEMISSOS.LEXOVIO.PVBLICA, produites avec un coin de revers (R9) pour deux coins de droits (D5 et D6). La postériorité de cette variante, connue actuellement par six ex., est confirmée par la monnaie BnF 7156 (figure 1b), surfrappée sur une monnaie à la fleur. La raison de la surfrappe reste peu claire, d'autant que le coin D6 est lié au revers R3, également employé avec le coin D1.

L'étude de coins donne l'impression d'une frappe assez brève, mais tout de même d'une certaine intensité, où toutes les variantes sont contemporaines. En effet, même si toutes les pièces ne sont pas très bien conservées, on peut parfois suivre la détérioration des coins⁵. L'organisation semble néanmoins avoir été assez relâchée, ce qui se traduit par des exemplaires relativement décentrés et surtout par une étendue de poids assez grande (figure 4).

Les Aulerques Ébuovices

Ces monnaies lexoviennes ont été depuis longtemps rapprochées celles des Aulerques Ébuovices voisins. La situation y est plus simple : on compte trois classes, chacune issue d'une seule paire de coins⁶. Le portrait de la classe I (deux ex.) n'est pas sans rappeler le portrait de CISIAMBOS ; l'iconographie diffère de celles des autres classes mais la métrologie est similaire (figure 5a). Avec 16 ex., la classe II à légende EBVROVICOS/AVLIRCO est la plus abondante (figure 5b). Le lien iconographique avec la classe III est évident, avec un sanglier-enseigne au droit et un cheval galopant à droite au revers, au-dessus d'un symbole (étoile à cinq branches pour la classe II, fleur à quatre pétales pour la classe III). Pour cette dernière classe, un premier ex. a été mis au jour en 2001 en fouille à Évreux ; deux autres sont conservés dans des

2. *RIG* nos 108, 109, 224, 262, 263. Repris avec quelques ajouts et modifications dans DELESTRÉE, TACHE 2004, série 460A, n° 2481-2487 ; GUIHARD 2012, série BL/M-16a, classes I-V. Je profite de l'occasion pour signaler qu'il faut corriger sur deux points les lectures du *RIG*. Pour le n° 108, l'étude de coins montre qu'il faut bien lire MAVPENNOS.ARCANTODA. au revers de l'ex. BnF 7158, comme l'avait bien indiqué COLBERT DE BEAULIEU 1961, p. 117. Par ailleurs, pour n° 224, on lit toujours, sur les monnaies ou les clichés consultés, PVPLICOS et jamais PVBLICOS.
3. Outre GUIHARD 2012, le dépouillement a porté sur les catalogues des principales collections publiques françaises et étrangères et sur les catalogues de vente dont les données sont disponibles en ligne.
4. Calculé sur les coins de droit, selon les formules 1 et 3 de ESTY 2006.
5. Voir en particulier l'évolution du coin D3, entre l'ex. SCHEERS 1981, n° 128, et les pièces BnF 7166 et CGB, Paris, VSO Monnaies XVIII, 2003, lot 872.
6. DELESTRÉE, TACHE 2004 série 417A, nos 2429-2431 ; GUIHARD 2012 série BAE-9, classes I-III.

Type	N° de coin	Nb d'ex.
Fleur, SIMISSOS.PVPLICOS.LIXOVIO.	D1	24
Fleur avec étamines, SIMISSOS.PVPLICOS.LIXOVIO.	D2	4
Fleur, .SIMISSOS.PVPLICOS.GAL.	D3	3
Tête imberbe à gauche, CISIAMBOS	D4	6
	D5	4
	D6	3
Aigle, CISIAMBVS.CATTOS.VERCOBRETO	R1	1
Aigle, CISIAMBOS.CATTOS.VERCOBRETO	R2	13
	R3	5
	R4	8
Aigle, MAVPENNOS.ARCANTODA.	R5	6
	R6	2
Aigle, anépigraphe	R7	1
	R8	1
Aigle, SEMISSOS.LEXOVIO.PVBLICA	R9	6

Figure 2 - Coins identifiés pour les monnaies lexoviennes.

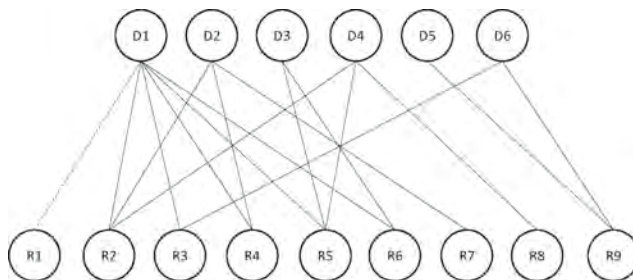


Figure 3 - Liaisons de coins des monnaies lexoviennes.

	Lexoviens	Éburovices	ATISIOS REMOS
<i>Nb</i>	56	28	79
Minimum	3,81	5,12	4,46
Maximum	9,52	9,76	6,76
Étendue	5,71	4,64	2,30
Moyenne	6,82	6,80	5,44
Médiane	6,64	6,56	5,55
Écart-type	1,18	1,00	0,40
Intervalle de confiance (95 %)	6,51-7,13	6,43-7,17	5,35-5,53

Figure 4 - Données métrologiques des séries étudiées.

Sources : Lexoviens et éburovices, voir note 3. Bronzes ATISIOS REMOS : SST, p. 633-634.

collections privées⁷. La légende est bien lisible et nous apprend la valeur des pièces éburovices : *AS.PUBLICVS.EBRO-VICO/S AVLRC*. Il n'y a pas de liaison de coin avec les autres classes ; on ne peut donc être absolument certain que celles-ci soient également des as. Toutefois, les classes II et III sont si proches qu'il est difficile de penser qu'elles aient pu circuler avec des valeurs différentes.



Figure 5 - Monnaies éburovices.

(a) classe I à légende *AVLIRCVS* (BnF 7046)

(b) classe II à légende *EBROVICOS/AVLIRCO* (BnF 7049)

La distribution pondérale (figure 4) comme le diamètre des pièces éburovices sont identiques à ceux des monnaies lexoviennes. Ceci rend d'autant plus frappante la différence de valeur, du simple au double, proclamée par les légendes. Par ailleurs, la contemporanéité des deux séries semble assurée. Les liens sont évidents à la fois dans la légende et dans le symbole sous le cheval au revers de la classe III éburovice : la fleur à quatre pétales qu'on retrouve au droit de toutes les pièces lexoviennes. En outre, à Évreux et au Vieil-Évreux, on a retrouvé ensemble monnaies éburovices et lexoviennes : il est clair qu'elles ont dû circuler ensemble⁸.

Si une datation postérieure à la conquête ne fait pas de doute, il est difficile de préciser car les contextes archéologiques bien datés sont très rares. P.-M. Guihard mentionne une monnaie lexovienne dans un contexte du derniers tiers du 1^{er} siècle av. J.-C. à Touffréville. Cela s'accorde assez bien avec la présence d'une pièce à l'effigie de *CISIAMBOS* sur l'*oppidum* de Pommiers, fondé entre 60 et 30 av. J.-C., et occupé principalement entre 40/30 et 10/1 av. J.-C.⁹ Par ailleurs, il est peu probable que les émissions aient dépassé 20/10 av. J.-C., car les frappes locales cessent totalement en Gaule après cette date¹⁰.

7. DELESTRÉE, MANTEL 2001, fig. 4 p. 24 et dessin p. 29. Le deuxième ex. est illustré dans DELESTRÉE, TACHE 2004, pl. XVIII, DT 2431 ; GUIHARD 2012, pl. XI, n° 125. Le troisième est publié dans DELESTRÉE, BROCHET 2010. On lit au revers de cette pièce *SAVLV[RC]* ; le sens du S est peu clair (fin de la légende du droit ? ornement ?).

8. Voir les inventaires dans GUIHARD 2012, sites 8 et 10.

9. GUIHARD 2012, p. 133 ; GUICHARD *et alii* 1993.

10. MARTIN 2015, p. 185-197.

2. Gauloises ou romaines ?

En raison de leur date tardive, de leur iconographie, de l'emploi du latin et de poids lourds pour la Gaule, on s'est focalisé sur le caractère romain de ces monnaies et sur la rupture supposée avec les frappes antérieures. La profonde originalité de ces émissions est indéniable mais on aurait tort d'y voir l'adoption pure et simple des dénominations romaines. Il faut au contraire, pour bien les comprendre, les replacer à la fois dans le paysage monétaire de la Gaule du Nord et dans le contexte historique des décennies postérieures à la guerre des Gaules.

L'iconographie

On a ainsi cherché une influence romaine dans l'iconographie des monnaies lexoviennes à l'aigle et à la fleur où P.-M. Guihard voit une référence à l'âge d'Or augustéen, ce qui suppose une frappe postérieure à 17 av. J.-C., à mon sens trop tardive¹¹. Au contraire, les monnaies au portrait de CISIAMBOS ont un prototype bien gaulois, à savoir les monnaies d'ATISIOS REMOS (SST 147), dont la frappe doit probablement être placée vers 50/40 av. J.-C. : sur les classes II et III, même tête imberbe à gauche et surtout même fleur à quatre pétales derrière la tête (figure 6). Le lion du revers rappelle également celui de la classe I des grands bronzes éburovices, mais il s'agit également d'un motif un peu plus répandu. On note aussi, sur certains exemplaires de la classe II des ATISIOS REMOS et sur les bronzes à légende ATESOS et KRACCVS (SST 148 et 149), également attribués aux Rèmes, une coiffure similaire à celle du bronze éburovice de classe I. Le lien entre les monnaies normandes et les ATISIOS REMOS est d'autant plus intéressant qu'on en connaît un ex. à Neufchâtel-en-Brie (Seine-Maritime), alors que la distribution du type est concentrée en Gaule Belgique centrale et orientale¹².



Figure 6 - Monnaies à légende ATISIOS REMOS (SST 147)

Les monnaies normandes participent donc de cette circulation de thèmes iconographiques entre frappes gauloises dans la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C., qu'avait notamment identifiée J. Creighton et qu'il interprétait comme un témoignage des liens nouveaux tissés entre aristocrates après la guerre des Gaules¹³. Il convient d'ailleurs

11. GUIHARD 2012, p. 134-136.

12. SST, p. 635 fig. 174, points 21-22 (qui correspondent à une seule et même monnaie).

13. CREIGHTON 2005.

de ne pas exagérer le caractère romain des monnaies normandes : les pièces éburovices sont tout à fait indigènes et l'aigle qu'on trouve sur les pièces lexoviennes pourrait également faire référence aux bronzes du Centre-Ouest dont le revers est souvent orné d'un aigle (BnF 6077-6180).

La métrologie

Si les monnaies normandes sont bien inspirées des ATISIOS REMOS, elles n'en adoptent par contre pas l'étalon pondéral (figure 4). S'alignent-elles sur un étalon romain ? Avec un poids moyen de 6,8 g et une légende nous apprenant que la pièce est un semis, il paraît naturel de rapprocher les monnaies lexoviennes d'un as semi-oncial, ce que faisait déjà Th. Mommsen. Plus récemment, S. Scheers a proposé de rapprocher les monnaies normandes des as de Narbonne frappés vers 40 av. J.-C. (RPC I, n° 518)¹⁴. Mais outre le fait que ces derniers ont un poids moyen supérieur de près de 3 g à l'as semi-oncial, ils ne se trouvent guère hors de Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon : auraient-ils réellement pu servir de référence ? Surtout, la découverte des monnaies éburovices à légende AS.PUBLICVS rend désormais une partie de la démonstration caduque. Avec, dans deux cités limitrophes, des pièces de même poids mais dont la valeur varie du simple au double, on a donc quelque difficulté à restituer un système régional cohérent témoignant d'une « romanisation métrologique ».

Le point important, dans les légendes lexoviennes et éburovices, n'est pas peut-être pas tant la mention d'une dénomination en latin, que le fait qu'elle soit toujours qualifiée de publique. Le but de la légende semble d'abord de signaler qu'on se trouve face à une monnaie dont l'étalon est contrôlé publiquement. Cette insistance sur le caractère public s'explique bien si on accepte que la plupart des frappes monétaires gauloises furent le fait d'aristocrates et pas des frappes civiques. Rappelons que les ethniques n'apparaissent jamais dans les légendes monétaires avant la guerre des Gaules, et que même lorsqu'elles sont présentes, elles servent souvent à qualifier un anthroponyme et pas à désigner la cité émettrice. Après la conquête césarienne, même si la nouvelle province de *Gallia comata* n'est pas réorganisée en profondeur, sa création a tout de même pour effet de figer les cités gauloises et d'en faire un échelon politique de premier importance. Les effets de cette mutation se font en partie sentir dans l'évolution des légendes monétaires à cette période¹⁵. Les frappes lourdes lexoviennes et éburovices doivent se comprendre dans ce contexte historique. Elles ne sont pas tant l'indice d'une romanisation de la métrologie ou des dénominations, que le signe d'une mutation des institutions politiques gauloises vers le modèle de la cité romaine. Elles représentent une tentative de monnayage civique qui ne s'est pas maintenu dans le temps, assez semblable à certaines émissions hispaniques ou africaines d'ampleur assez limitée.

Les quelques réflexions présentées ici demandent naturellement à être prolongées dans plusieurs directions. Préciser la valeur de ces pièces passe par la connaissance de leur composition métallique, qui explique peut-être la tarification différente

14. MOMMSEN 1873, p. 269-270 note 4 ; SCHEERS 2005. Sur les RPC I, 518 : AMANDRY *et alii* 1986.

15. Sur ces sujets, je me permets de renvoyer à MARTIN 2015, notamment p. 221-230.

entre Lexoviens et Éburovices. Par ailleurs, l'enquête métrologique doit être élargie, non seulement à d'autres frappes gauloises, mais également aux frappes romaines et provinciales contemporaines. Maintenant que leur chronologie est de mieux en mieux cernée, il serait certainement fructueux de reprendre l'étude des monnaies gauloises postérieures à la conquête dans l'optique des monnayages provinciaux romains. Car à n'en pas douter, les séries présentées dans cet article participent pleinement des expérimentations monétaires des années 40 et 30 av. J.-C. qui aboutirent à la réforme augustéenne, et dans lesquelles la part des provinces a peut-être été sous-estimée.

Bibliographie

- RIG : J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, Br. FISCHER, *Recueil des inscriptions gauloises (RIG). Volume IV, Les légendes monétaires*, Gallia. Supplément 45, Paris, 1998.
- RPC, I : A. BURNETT, M. AMANDRY, P. P. RIPOLLÈS, *Roman provincial coinage I. From the death of Caesar to the death of Vitellius : 44 BC-AD 69*, Londres / Paris, 1992.
- SST : S. SCHEERS, *La Gaule Belgique. Numismatique celtique*, Louvain, 1983².
- ALLEN 1995 : D. ALLEN, *Catalogue of the Celtic coins in the British Museum, with supplementary material from other British collections. Vol. 3, Bronze coins of Gaul*, London, 1995.
- AMANDRY et alii 1986 : M. AMANDRY, J.-N. BARRANDON, J.-Cl. RICHARD, Notes de numismatique narbonnaise V. Les as d'Octave à la proue émis à Narbonne en 40 avant J.-C., *RAN*, 19, 1986, p. 57-77.
- COLBERT DE BEAULIEU 1961 : J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, Notes d'épigraphie monétaire gauloise (III), *ÉC*, 9/2, 1961, p. 478-500.
- CREIGHTON 2005 : J. CREIGHTON, Links between the classical imagery in post-Caesarian Belgica and the rest of the Roman world, dans J. METZLER, D. WIGG-WOLF (éd.), *Die Kelten und Rom: Neue numismatische Forschungen*, Mayence, 2005, p. 87-108.
- DELESTRÉE, BROCHET 2010 : L.-P. DELESTRÉE, S. BROCHET, La romanisation du nom gaulois d'un magistrat lexovien, *Cahiers numismatiques*, 183, 2010, p. 27-30.
- DELESTRÉE, MANTEL 2001 : L.-P. DELESTRÉE, É. MANTEL, Les monnaies gauloises du *fanum* d'Évreux (LEP Hébert), *Cahiers numismatiques*, 147, 2001, p. 19-33.
- DELESTRÉE, TACHE 2004 : L.-P. DELESTRÉE, M. TACHE, *Nouvel atlas des monnaies gauloises II. De la Seine à la Loire moyenne*, Saint-Germain-en-Laye, 2004.
- ESTY 2006 : W. ESTY, How to estimate the original number of dies and the coverage of a sample, *NC*, 166, p. 359-364.
- GUICHARD et alii 1993 : V. GUICHARD, P. PION, J. COLLIS, F. MALACHER, À propos de la circulation monétaire en Gaule chevelue aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C., *RACF*, 32, 1993, p. 25-55.
- GUIHARD 2012 : P.-M. GUIHARD, *Monnaie et société chez les peuples gaulois de la basse vallée de la Seine. Recherches sur les usages monétaires d'une région entre le début du III^e et la fin du I^{er} siècle avant J.-C.*, Protohistoire européenne 14, Montagnac, 2012.
- MARTIN 2015 : St. MARTIN, *Du statère au sesterce. Monnaie et romanisation dans la Gaule du Nord et de l'Est (III^e s. a.C. - I^{er} s. p.C.)*, Scripta antiqua 78, Bordeaux, 2015.
- MOMMSEN 1873 : Th. MOMMSEN, *Histoire de la monnaie romaine III*, Paris, 1873.
- SCHEERS 1981 : S. SCHEERS, *Les monnaies gauloises du Musée d'Évreux*, Connaissance de l'Eure 41-42, Pacy-sur-Eure, 1981.
- SCHEERS 2005 : S. SCHEERS, Géographie et chronologie des monnaies de la Gaule imitées des monnaies romaines, dans J. METZLER, D. WIGG-WOLF (éd.), *Die Kelten und Rom: Neue numismatische Forschungen*, Mayence, 2005, p. 71-85.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

TARIFS POUR 2016

Cotisation annuelle seule (sans le service du *Bulletin*)

Membres correspondants (France et étranger)	26 €
Membres titulaires	34 €

Droit de première inscription 8 €

Abonnement au *BSFN*

Membres de la SFN

France	28 €
Étranger	34 €

Non membres de la SFN

France	40 €
Étranger	45 €

Vente au numéro 5 €

Changement d'adresse 1,50 €

Compte bancaire BRED Paris Bourse
Code BIC BRED FRPPXXX
N° IBAN FR76 1010 7001 0300 8100 3376 788

Chèques ou mandats à libeller en Euros. Les chèques bancaires en provenance de l'étranger doivent être libellés en euros, et impérativement payables sur une banque installée en France.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique
10 numéros par an — ISSN 0037-9344
N° de Commission paritaire de Presse : 0515 G 84906

Société Française de Numismatique

Reconnue d'utilité publique

Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris

<http://www.sfnumismatique.org> | sfnum@hotmail.fr

Un comité de lecture constitué par les membres du Conseil d'administration assure l'examen des correspondances des membres par deux rapporteurs avant publication.

Directeur de la publication : Michel AMANDRY

Secrétaire de rédaction : Pierre-Olivier HOCHARD (pierre-olivier.hochard@univ-orleans.fr)

Préresse : Fabien TESSIER

Imprimerie France-Quercy – Mercuès

